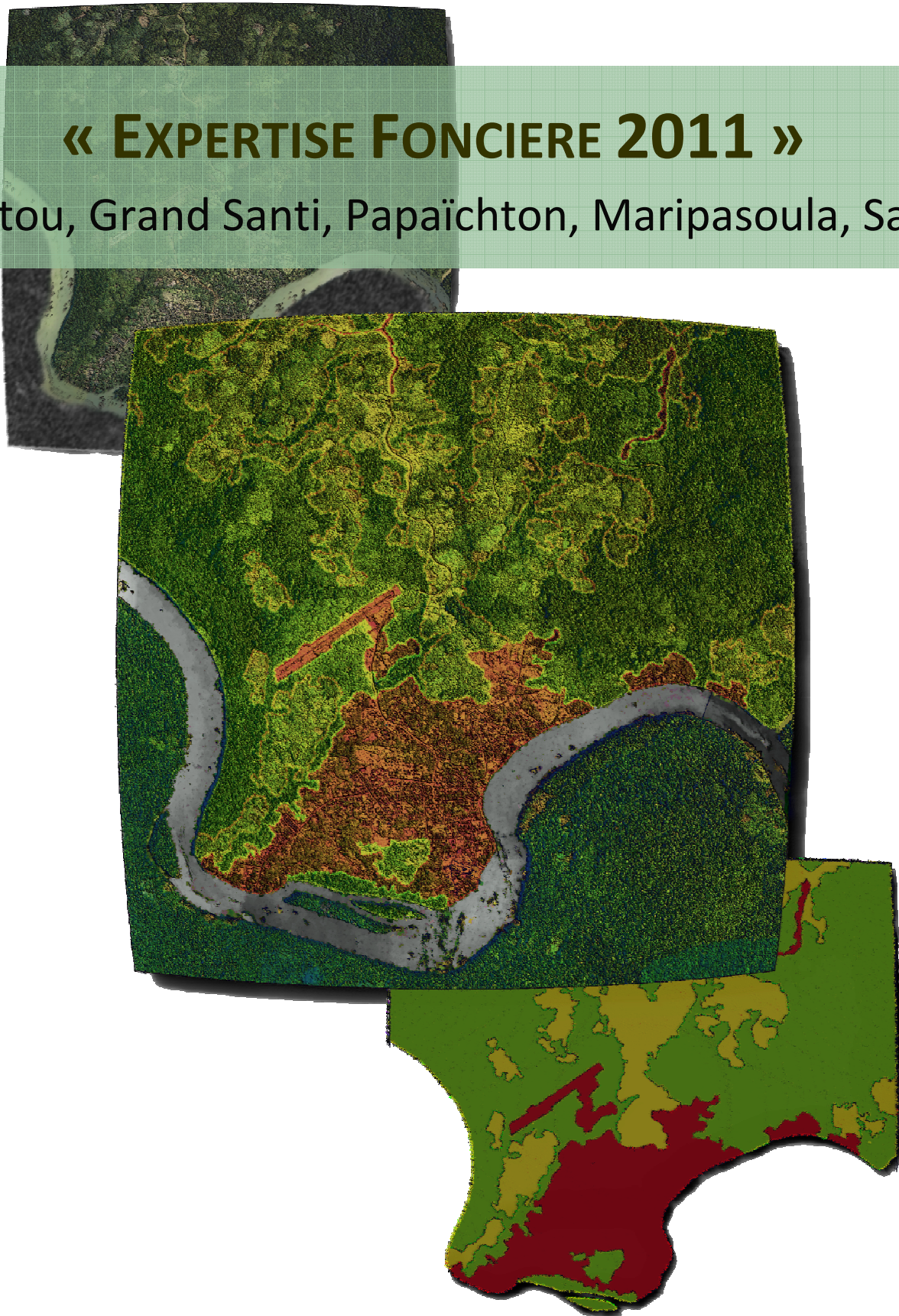


# « EXPERTISE FONCIERE 2011 »

Apatou, Grand Santi, Papaïchton, Maripasoula, Saül



# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I - MATERIEL ET METHODE</b>	<b>4</b>
I. 1 - ZONE D'ETUDE	4
I. 2 - NOMENCLATURE	5
I. 3 - METHODE	6
<b>II - OCCUPATION DU SOL 2011</b>	<b>8</b>
II. 1 - ANALYSE GENERALE DE L'OCCUPATION DU SOL EN 2011	8
II. 2 - ANALYSE DETAILLEE DE L'OCCUPATION DU SOL EN 2011	9
<b>III - EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL DE 2005 A 2011</b>	<b>15</b>
<b>IV - DYNAMIQUE DES CHANGEMENTS D'OCCUPATION DES SOLS 2005-2011</b>	<b>17</b>
IV. 1 - APATOU	18
IV. 2 - GRAND SANTI	21
IV. 3 - PAPAÏCHTON	24
IV. 4 - MARIPASOULA	27
IV. 5 - SAÛL	30
<b>CONCLUSION</b>	<b>32</b>
<b>V - TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>33</b>
<b>VI - TABLE DES REFERENCES</b>	<b>34</b>

## INTRODUCTION

---

L'occupation des terres est un paramètre fondamental pour la planification régionale ainsi que pour l'étude et la compréhension de l'environnement. Cette volonté de connaissance des pressions urbaines et agricoles sur les milieux naturels a été en 2009 le point de lancement de l'étude " Expertise littoral ". Cette étude a établi un état des lieux des modes d'occupation du sol sur la bande côtière guyanaise en 2001, 2005, 2008 et 2011 par l'analyse d'images satellite et de photographies aériennes. La cartographie et l'interprétation diachronique des résultats issues de cette étude sont nécessaires pour une meilleure connaissance du développement anthropique, ainsi que pour la gestion durable des milieux naturels fragiles.

L'expertise littoral est ainsi devenue une base de référence et de réflexion propre à accompagner les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire, ainsi qu'un outil de suivi et d'analyse de l'espace guyanais.

Le Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt a souhaité dans le cadre d'une convention passée avec l'ONF financer cette même étude sur les territoires isolés de Guyane, à savoir Apatou, Grand Santi, Papaïchton, Maripasoula et Saül.

En effet, au regard des forts changements démographiques observés et attendus sur ces territoires (6.85 % de croissance démographique entre 1999 et 2009, contre 3.6 % en Guyane et 0.7 % en métropole pour les mêmes dates<sup>1</sup>), il est fort à parier que cela a et aura des répercussions sur les milieux naturels.

Le présent rapport constitue l'étude de l'occupation des sols des territoires anthropisés de Apatou, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula et Saül en 2005, 2008 et 2011 et apporte une analyse de la dynamique d'occupation des sols de ces zones entre 2005 et 2011.

L'année 2001 n'a pu être étudiée faute de données sur ces zones.

Ce document présente en première partie la méthode adoptée pour cette étude. La deuxième partie est consacrée aux résultats d'occupation du sol en 2011. L'évolution de l'occupation du sol entre 2005 et 2011 est traitée en troisième partie. La dynamique des changements d'occupation des sols fait l'objet de la quatrième partie.

---

<sup>1</sup> Source : AUDEG

# I - MATERIEL ET METHODE

## I. 1 - Zone d'étude

Les différentes zones d'étude ont été réalisées conjointement entre l'ONF et la DAAF, de façon à prendre en compte les bourgs et les zones anthropisées à leurs alentours.



\* Estimation 2012 de l'AUDE G concernant l'ensemble de l'emprise communale.

Figure 1 – Informations sur les territoires d'étude

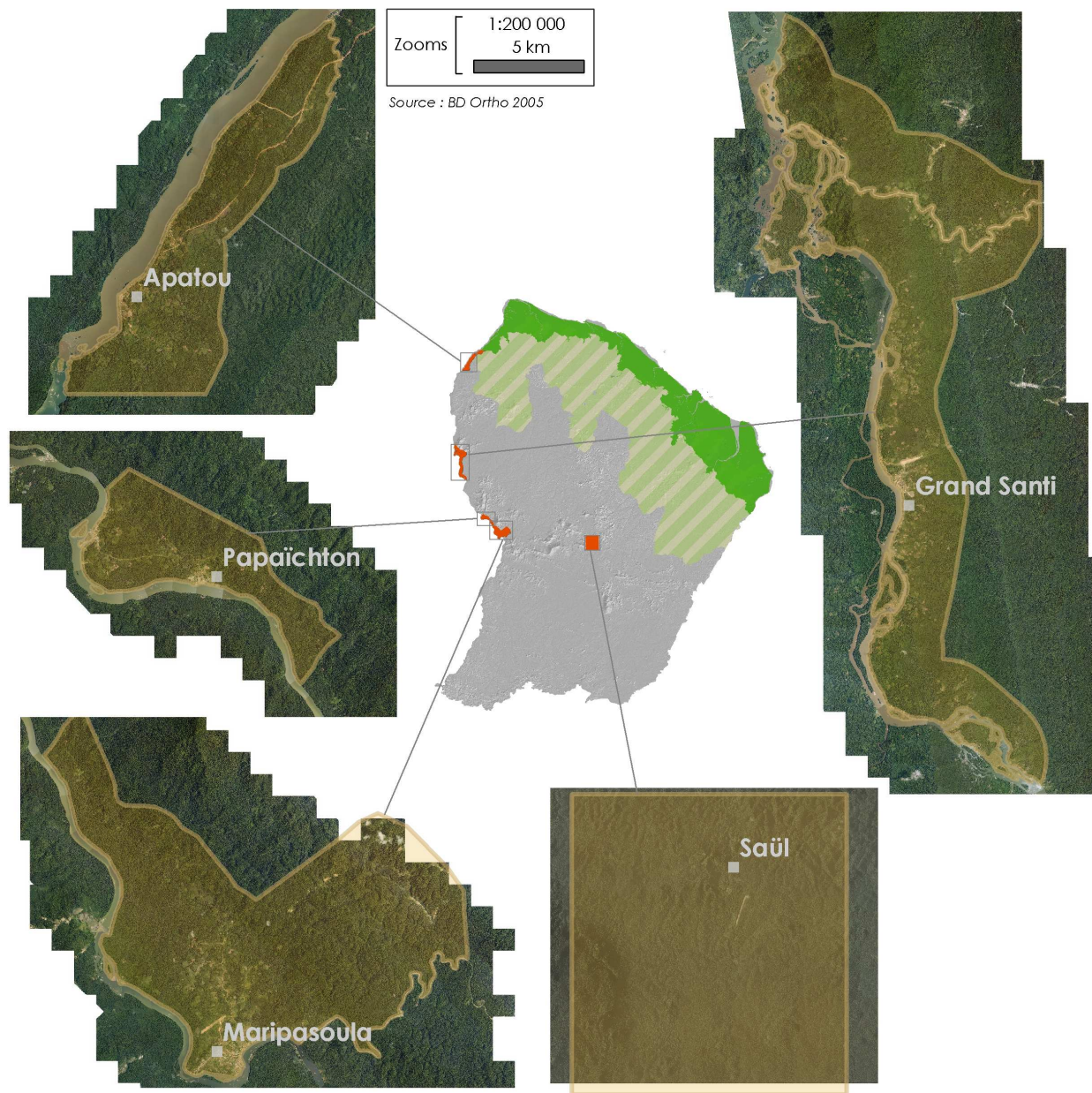


Figure 2 - Emprises des territoires étudiés

## I. 2 - Nomenclature

Avant la création de l'Expertise littoral, aucune nomenclature n'existait pour caractériser l'occupation du sol en Guyane. Utilisée comme référence dans 38 pays d'Europe, " Corine Land Cover<sup>2</sup> " (CLC) a servi de base à cette étude. Une adaptation aux particularités locales était en revanche indispensable tant les types d'occupation des sols diffèrent entre la Guyane et l'Europe continentale, particulièrement au niveau des milieux naturels. Les différences entre la nomenclature " CLC " et celle réadaptée à la Guyane sont visibles en Annexe 2.

La nomenclature de l'Expertise littoral est hiérarchisée en 3 niveaux, de la manière suivante :

<sup>2</sup> Corine Land Cover a été créée dans le cadre du programme européen de COOrdination de l'INformation sur l'Environnement (CORINE). En France, elle a été réalisée par l'IFEN (Institut Français de l'ENVironnement) sur trois années : 1990, 2000 et 2006.

- 5 grands postes au niveau 1
- 14 postes au niveau 2
- 36 postes au niveau 3

1 Territoires artificialisés	11 - Zones urbanisées	111 - Tissu urbain continu	
		112 - Tissu urbain discontinu	
		113 - Bâti isolé	
		114 - Habitat pluridisciplinaire	
	12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	121 - Zone industrielle ou commerciale	
		122 - Réseau routier, de communication et espaces associés	
		123 - Zone portuaire	
		124 - Aéroport	
	13 - Mines, décharges et chantiers	131 - Extraction de matériaux	
		132 - Décharge	
		133 - Chantier	
	14 - Espaces verts	14 - Espaces verts artificialisés non agricoles	
	2 Territoires agricoles	21 - Terres arables	211 - Terre arable hors périmètre d'irrigation
213 - Rizière			
22 - Cultures permanentes		222 - Verger et petits fruits	
23 - Prairies		231 - Prairie	
24 - Zones agricoles hétérogènes		242 - Système cultural et parcellaires complexes (Abattis)	
	243 - Territoire principalement occupé par l'agriculture avec présence de végétation (Abattis itinérant)		
3 Forêts et milieux semi-naturels	31 - Forêts	315 - Forêts humides sempervirentes de terre ferme de la plaine côtière	3151 - Forêt sur cordons sableux
			3152 - Forêt de la plaine côtière ancienne
			3153 - Forêt basse sur sable blanc
			3154 - Forêt littorale sur rochers
		316 - Forêts humides sempervirentes sur sol ferrallitique des collines et plateaux	3161 - Forêt haute
			3162 - Forêt basse
	317 - Forêt inondée ou marécageuse		
	318 - Mangrove		
	319 - Plantation forestière		
	32 - Milieux à végétation arbustive	321 - Savane sèche	
		322 - Savane inondable ou inondée	
	33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	331 - Plage, dune et sable	
		332 - Roche nue, savane roche	
34 - Milieux naturels dégradés	341 - Forêt dégradée de terre ferme		
	342 - Forêt inondable ou marécageuse dégradée		
	343 - Forêt et végétation arbustive en mutation		
4 Zones Humides	41 - Zones humides intérieures	411 - Marais intérieur et marécage boisé	
	42 - Zones humides maritimes	412 - Marécage ripicole	
5 Surfaces d'eaux	51 - Eaux continentales	421 - Marais maritime	
		512 - Plan d'eau	
		513 - Pisciculture et autre bassin	

Figure 3 - Nomenclature de l' "Expertise Littoral "

## I. 3 - Méthode

La réalisation de la cartographie de l'Expertise littoral est dépendante de l'imagerie satellitaire ou aérienne disponible.

L'occupation du sol en 2005, qui est la couche de référence, a été réalisée par photo-interprétation puis numérisation des zones identifiées, à partir de la Base de Données orthophotographiques de 2005 de l'IGN (BDOrtho© 2005), complétée par des images SPOT 4 et SPOT 5<sup>3</sup>.

Ces images ont été obtenues grâce au dispositif SEAS<sup>4</sup>, qui permet l'utilisation des données satellites SPOT en Guyane pour les projets liés à l'environnement.

Les données utilisées pour 2008 sont des images SPOT 4 et SPOT 5.

<sup>3</sup> Les images SPOT-4 sont à 20 mètres de résolution en mode multi-spectral (4 canaux : Vert, Rouge, Proche Infrarouge, Moyen Infrarouge) et à 5 m en mode panchromatique (noir et blanc). Les images SPOT-5 sont à 10 mètres de résolution en mode multi-spectral et à 2,5 m en mode panchromatique.

<sup>4</sup> Surveillance de l'Environnement Assisté par Satellite.

Pour 2011, il a été utilisé des images SPOT 4 et SPOT 5 ainsi que la BDortho©2011.

Il faut préciser ici que les images satellites utilisées étaient toutes datées de fin de saison sèche (entre octobre et décembre) pour éviter les fortes variations intra-annuelles d'occupation du sol entre saison sèche et saison des pluies (pour exemple, la majorité des abattis est créée en début de saison sèche).

Les occupations du sol en 2008 et 2011 étant des « mises à jour », la numérisation s'est appuyée sur la couche d'occupation du sol de 2005.

La photo-interprétation a été réalisée à une échelle de 1/5 000, en ne prenant en compte que les entités supérieures à 5 hectares. Cette limite a localement été abaissée à 2,5 hectares pour certaines entités (décharges, mines, chantier, bâtis de bord de rivière, ...).

## II - OCCUPATION DU SOL 2011

### II. 1 - Analyse générale de l'occupation du sol en 2011

La figure 3 présente la surface et le taux de chaque grand type d'occupation du sol en 2011 par rapport à la surface totale du territoire d'étude concerné.

Ville Poste	Apatou		Grand-Santi		Papaïchton		Maripasoula		Saül	
	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%
1 - Territoires artificialisés	570	9%	395	6%	170	3%	737	11%	168	3%
2 - Territoires agricoles	1 454	22%	2 563	17%	561	15%	1 321	9%	43	0%
3 - Forêts et milieux semi-naturels	4 528	69%	12 360	81%	3 135	81%	11 864	85%	16 753	99%
4 - Zones humides	0	0%	19	0%	0	0%	0	0%	0	0%
5 - Surfaces en eau	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Total</b>	<b>6 553</b>	<b>100%</b>	<b>15 337</b>	<b>100%</b>	<b>3 866</b>	<b>100%</b>	<b>13 922</b>	<b>100%</b>	<b>16 965</b>	<b>100%</b>

Figure 4 - Tableau des types d'occupation des sols – niveau 1 - par territoire en 2011

D'après le tableau ci-dessus (figure 4), nous pouvons constater que plus de 80 % des territoires est recouvert par des "forêts et milieux semi-naturels", hormis Apatou (69 %).

En comparaison, les zones littorales sont recouvertes de "forêts et milieux semi-naturels" à un peu moins de 75 %.

Les "territoires artificialisés" représentent moins de 10% des zones d'étude, hormis Maripasoula (11 %) ; par rapport à 5 % sur le littoral.

Les "territoires agricoles" occupent une bonne part des occupations du sol, à savoir plus de 20 % pour Apatou, environ 15 % pour Grand Santi et Papaïchton, 9 % pour Maripasoula, et très peu pour Saül (43 ha). A titre de comparaison, les zones agricoles représentent 5 % du territoire côtier.

Il faut néanmoins rappeler que les zones d'étude des territoires isolés ont été définies en fonction des zones anthropisées (bourg, abattis) et non de la surface réelle des communes. La comparaison en termes de pourcentage avec les données du littoral est donc à relativiser.

Les "zones humides", catégorie très présente sur le littoral, est ici peu ou pas représentée.



## II. 2 - Analyse détaillée de l'occupation du sol en 2011

	Ville		Apatou		Papaïchton		Maripasoula		Grand-Santi		Saül	
	Poste	surface (ha)	%	surface (ha)	%	surface (ha)	%	surface (ha)	%	surface (ha)	%	surface (ha)
Territoires artificialisés	11 - Zones urbanisées	460,20	7,02%	161,60	4,18%	380,52	2,73%	255,24	1,66%	72,69	0,43%	
	12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	99,57	1,52%	0,00	0,00%	45,61	0,33%	40,19	0,26%	38,50	0,23%	
	13 - Mines, décharges et chantiers	10,51	0,16%	8,19	0,21%	311,06	2,23%	99,82	0,65%	57,06	0,34%	
	14 - Espaces verts artificialisés non agricoles	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	
Territoires agricoles	21 - Terres arables	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	
	22 - Cultures permanentes	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	
	23 - Prairies	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	
Forêts et milieux semi-naturels	24 - Zones agricoles hétérogènes (abattis)	1529,67	23,34%	561,44	14,52%	1320,74	9,49%	2563,38	16,71%	43,49	0,26%	
	31 - Forêts	2964,18	45,24%	2417,59	62,54%	10392,02	74,64%	8766,30	57,16%	15575,77	91,81%	
Zones humides	32 - Milieux à végétation arbustive	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	
	33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	
Surfaces en eau	34 - Milieux naturels dégradés	1488,71	22,72%	717,04	18,55%	1472,42	10,58%	3593,82	23,43%	1177,34	6,94%	
	41 - Zones humides intérieures	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	18,63	0,12%	0,00	0,00%	
Surfaces en eau	42 - Zones humides maritimes	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	
	51 - Eaux continentales	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	
<b>Total</b>		<b>6553</b>	<b>100%</b>	<b>3866</b>	<b>100%</b>	<b>13922</b>	<b>100%</b>	<b>15337</b>	<b>100%</b>	<b>16965</b>	<b>100%</b>	

Figure 5 - Tableau des types d'occupation des sols – niveau 2 - par territoire en 2011

Comme sur le littoral, ce sont les "zones urbanisées" (poste 11) qui occupent la majeure partie des "territoires artificialisés, ainsi que les "Mines, décharges et chantiers" dans une plus faible proportion.

En ce qui concerne les "territoires agricoles", seules les "zones agricoles hétérogènes" (abattis, poste 24) constituent ce poste, contrairement au littoral où l'on retrouvait sous la même nomenclature une plus grande diversité de cultures.

Dans la catégorie "forêts et milieux semi-naturels", les "forêts" (poste 31) occupent la majeure partie (de 45 % pour Apatou à 92 % pour Saül).

Les "milieux naturels dégradés" (poste 34) représentent également une bonne part de ce poste (de 7 % pour Saül à 24 % pour Apatou), incluant les forêts dégradées correspondant principalement à des abattis recolonisés depuis peu (poste 343) ou depuis quelques années (poste 341) (Cf. Annexe 2).

Les figures 6 à 9 présentent le rendu cartographique de l'occupation du sol en 2011 des 5 zones étudiées dans ce rapport.

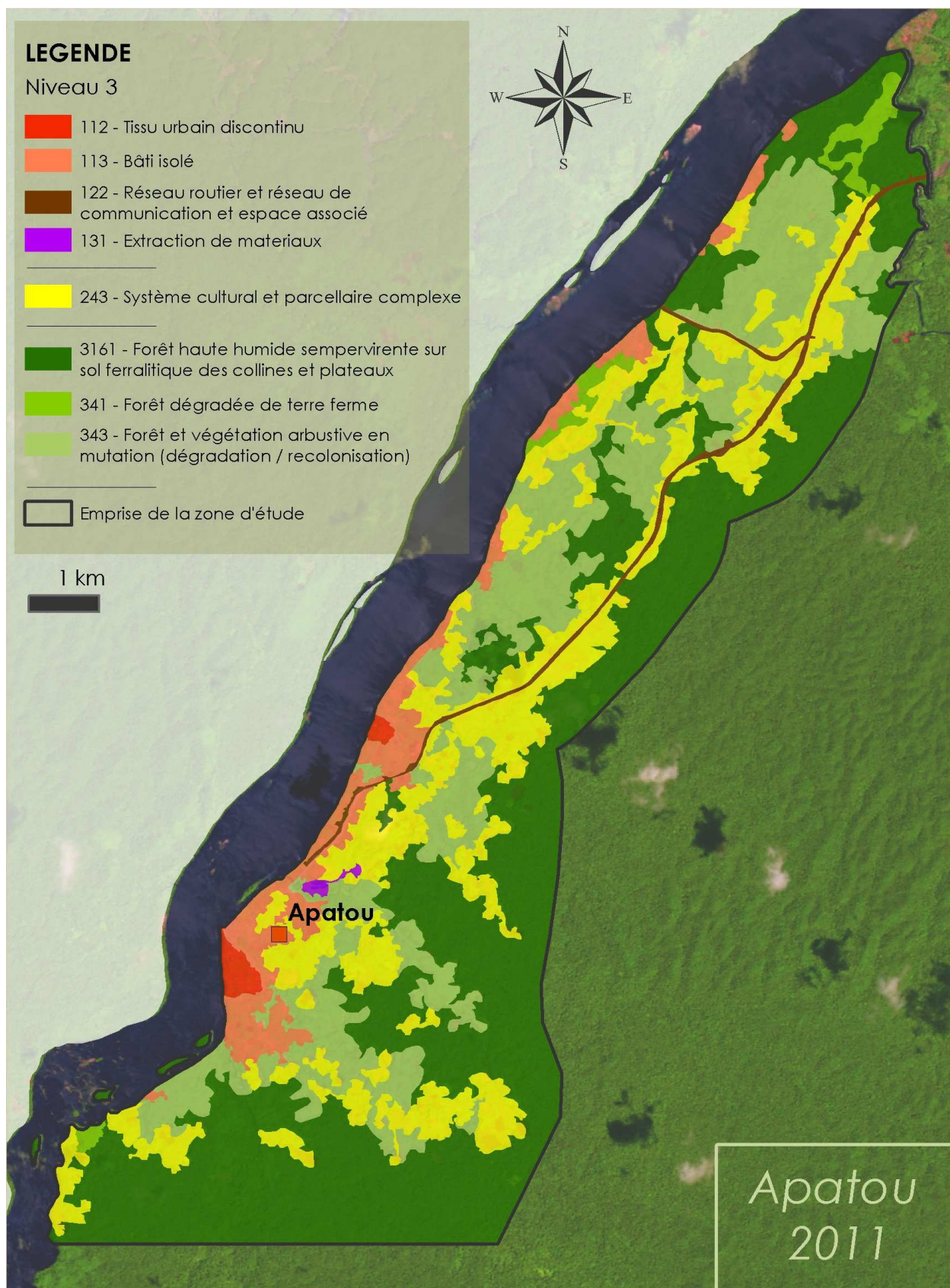
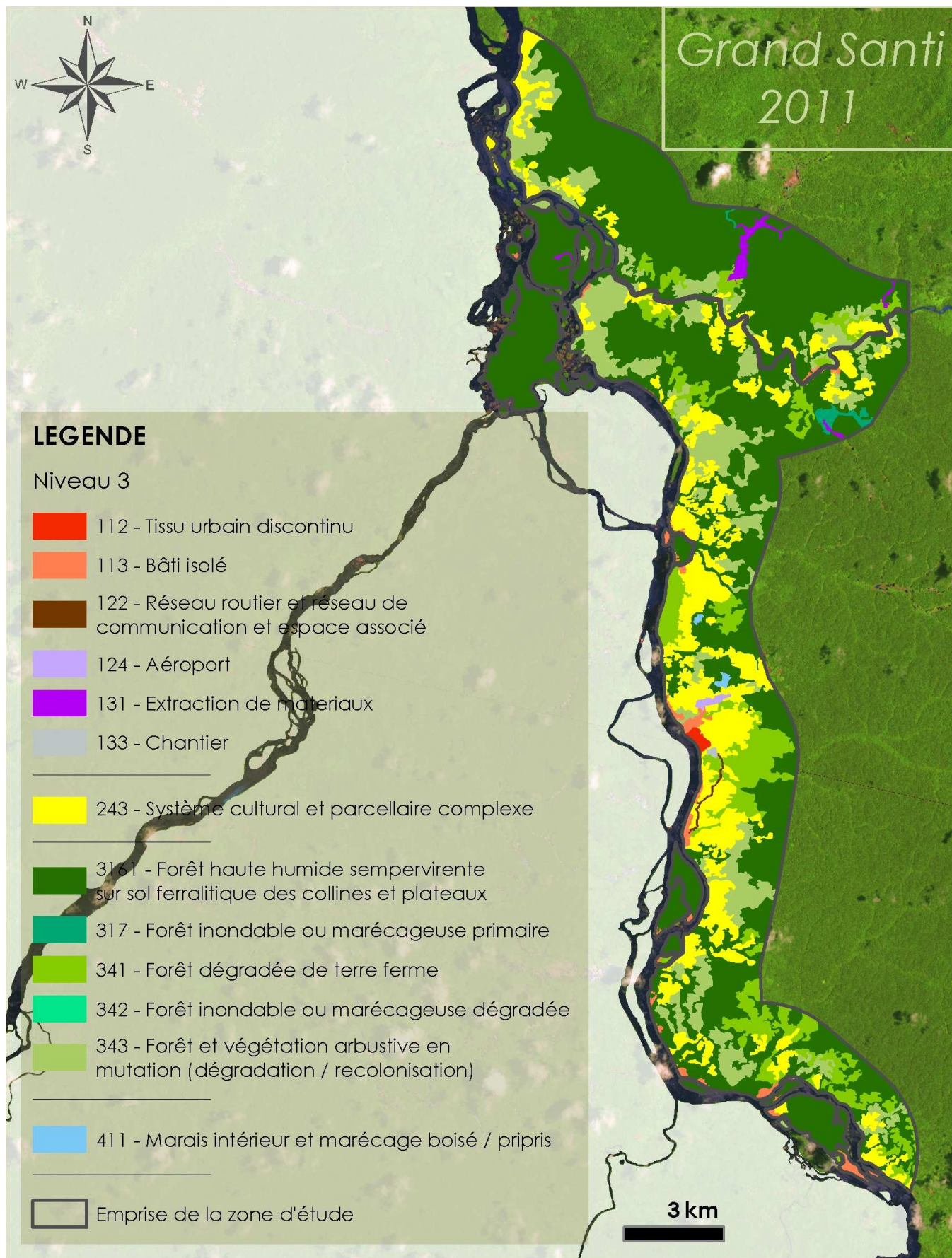


Figure 6 : Occupation du sol en 2011 à Apatou



**Figure 7 : Occupation du sol en 2011 à Grand Santi**

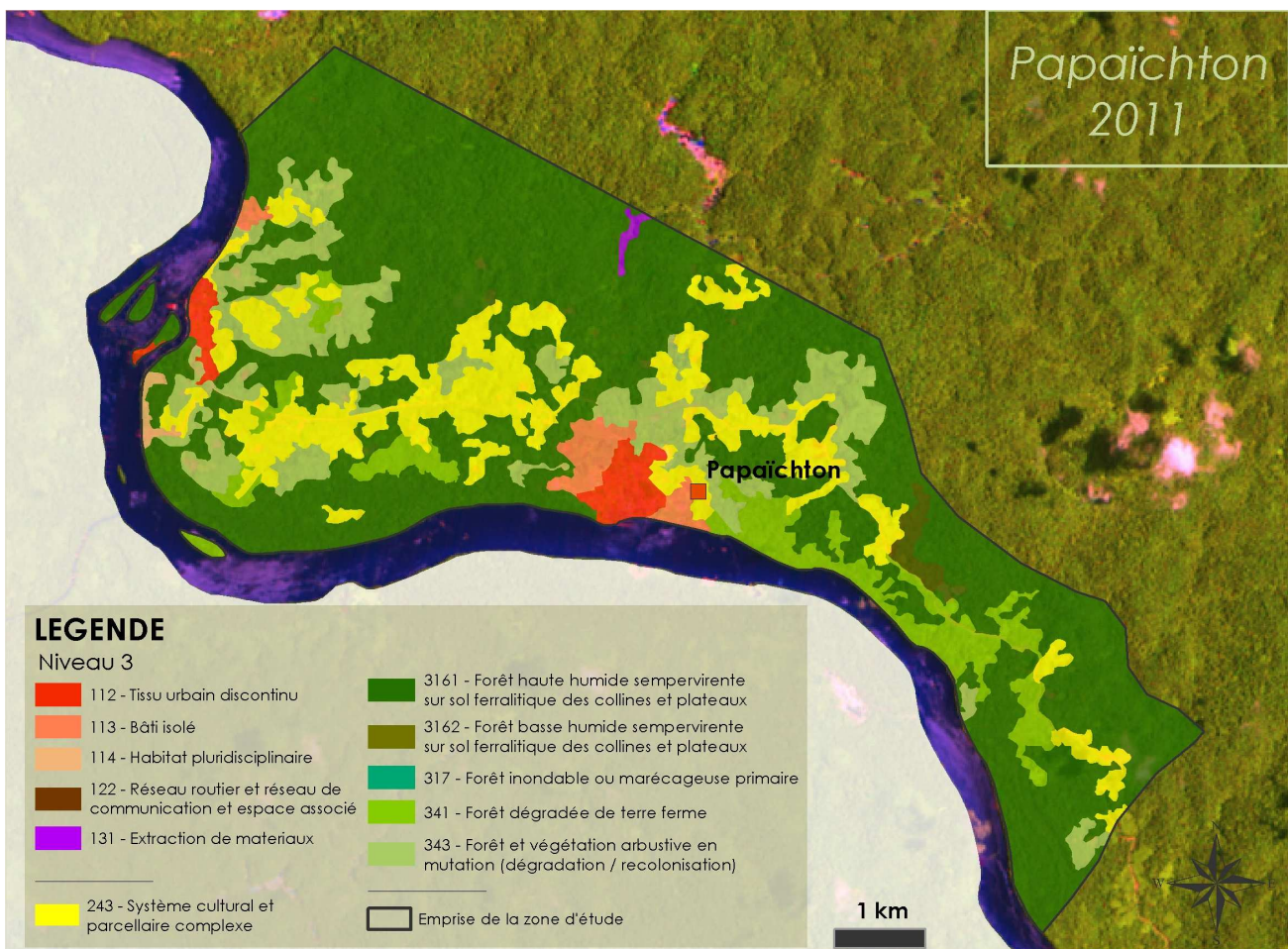
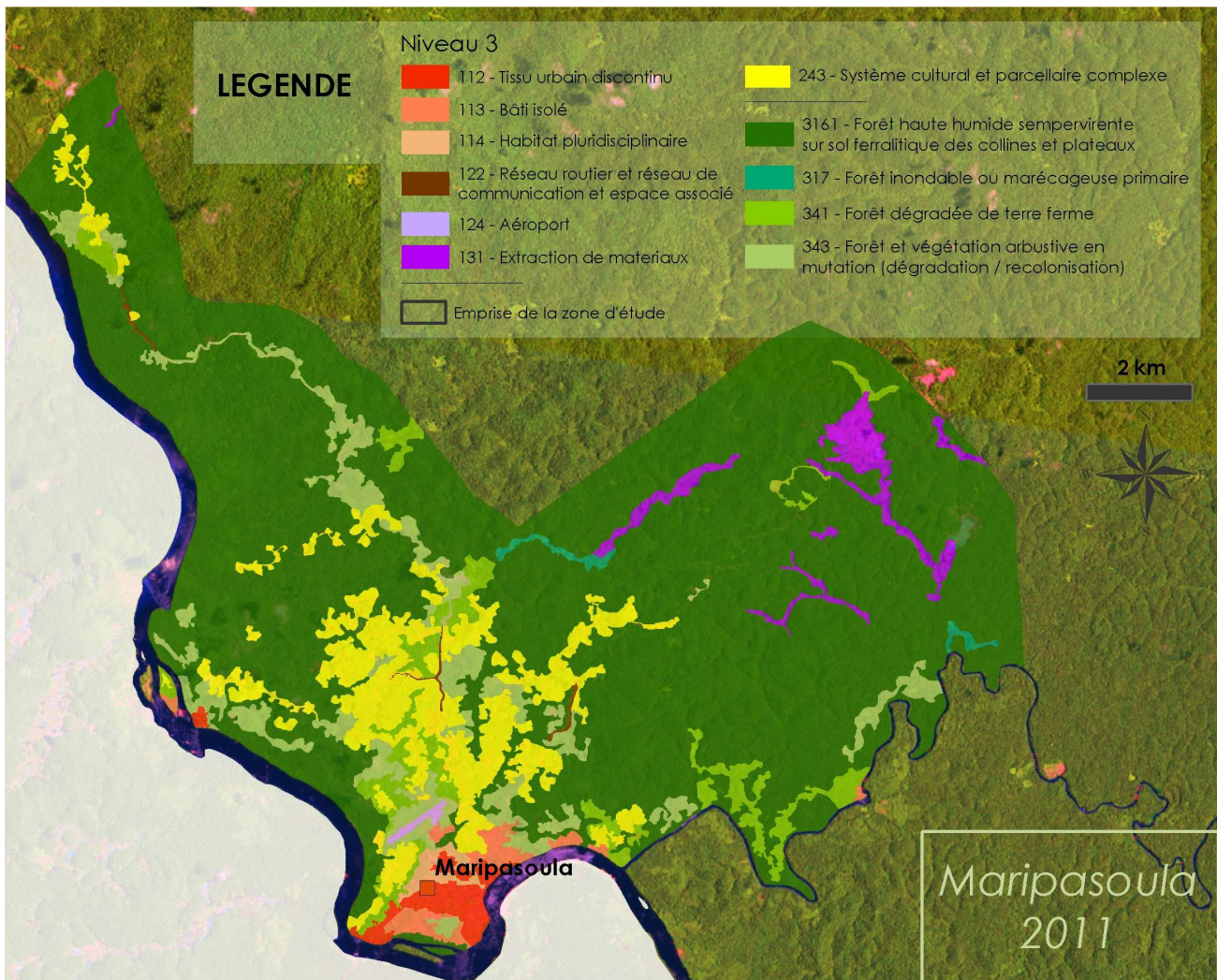


Figure 8 - Occupation du sol en 2011 à Maripasoula et Papaïchton

# LEGENDE

Niveau 3

- 113 - Bâti isolé
- 122 - Réseau routier et réseau de communication et espace associé
- 124 - Aéroport
- 131 - Extraction de matériaux
- 242 - Territoire principalement occupé par l'agriculture avec présence de végétation
- 3161 - Forêt haute humide sempervirente sur sol ferrallitique des collines et plateaux
- 317 - Forêt inondable ou marécageuse primaire
- 341 - Forêt dégradée de terre ferme
- 343 - Forêt et végétation arbustive en mutation (dégradation / recolonisation)
- Emprise de la zone d'étude



Figure 9 - Occupation du sol en 2011 à Maripasoula et Papaïchton

### III - EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL DE 2005 A 2011

Ville / Poste	Apatou	Papaïchton	Maripasoula	Grand-Santi	Saül	Total	Tendances
	surface (ha)	surface (ha)	surface (ha)	surface (ha)	surface (ha)	surface (ha)	
1 - Territoires artificialisés	168,02	50,89	141,32	120,23	73,53	553,98	
2 - Territoires agricoles	295,53	256,79	572,28	797,34	43,49	1965,42	
3 - Forêts et milieux semi-naturels	-463,55	-307,68	-713,60	-917,56	-117,01	-2519,41	
31 - Forêts	-348,59	-249,52	-808,33	-590,52	-86,20	-2083,15	
34 - Milieux naturels dégradés	-114,97	-58,16	94,73	-327,05	-30,81	-436,25	
4 - Zones humides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
5 - Surfaces en eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

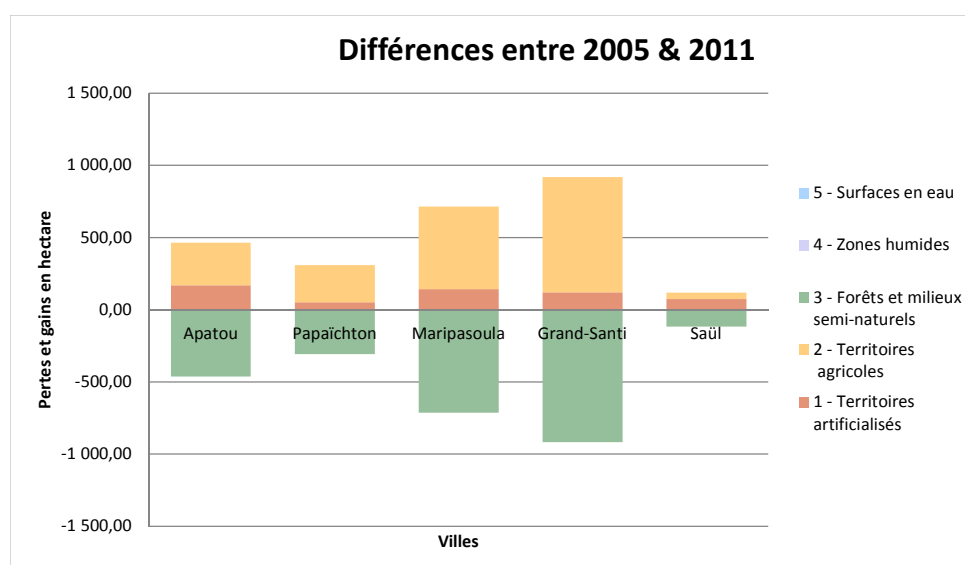


Figure 10 - Différences de superficies par type d'occupation du sol et par territoire entre 2005 et 2011

La figure 10 souligne le fait qu'entre 2005 et 2011, les "forêts et milieux semi-naturels" disparaissent au profit des milieux anthropiques, à savoir les "territoires artificialisés" et de façon encore plus importante les "territoires agricoles" (excepté pour Saül)

Les "territoires agricoles" de Grand Santi croissent 6 fois plus que les "territoires artificialisés", ceux de Papaïchton 5 fois plus et ceux de Maripasoula 4 fois plus. Ces chiffres prouvent la tendance au développement agricole du bassin du Maroni.

La figure 11 illustre cet étalement des territoires anthropiques au détriment des forêts naturelles à proximité de Grand Santi.

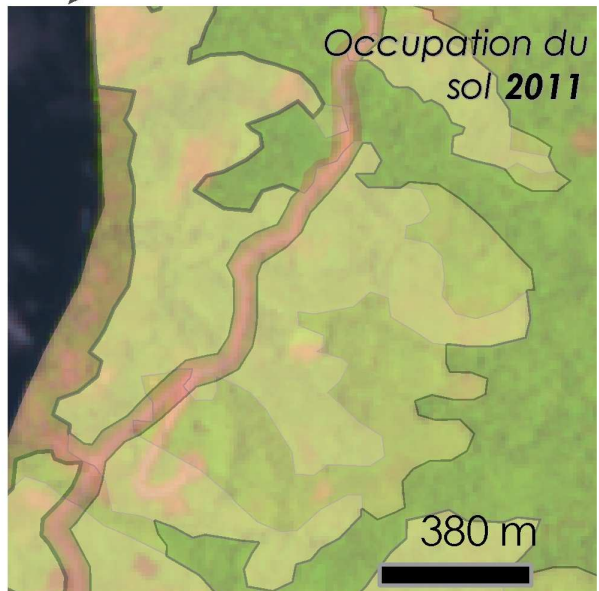
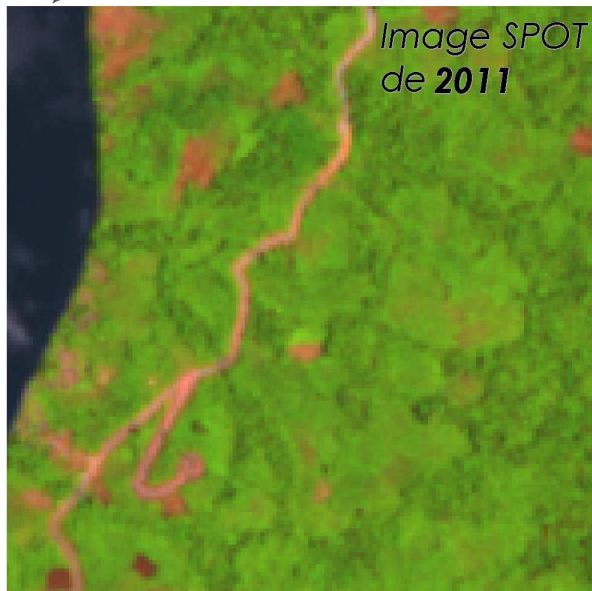
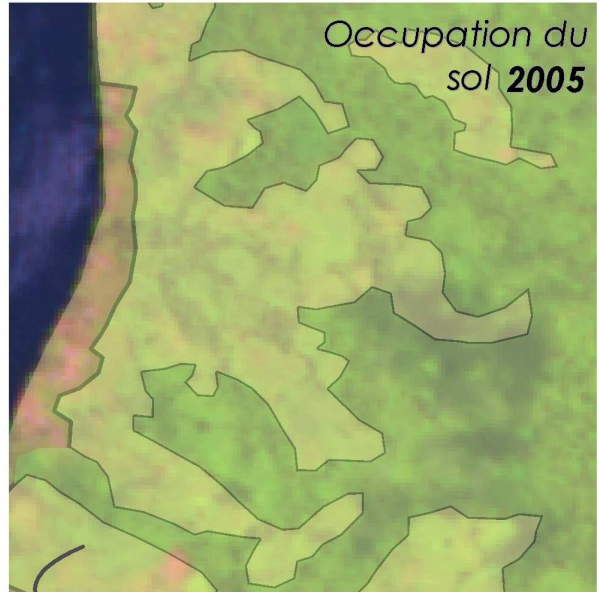
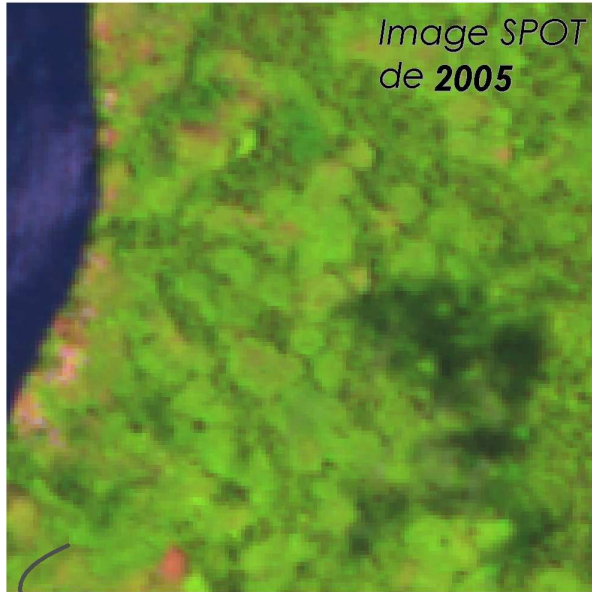
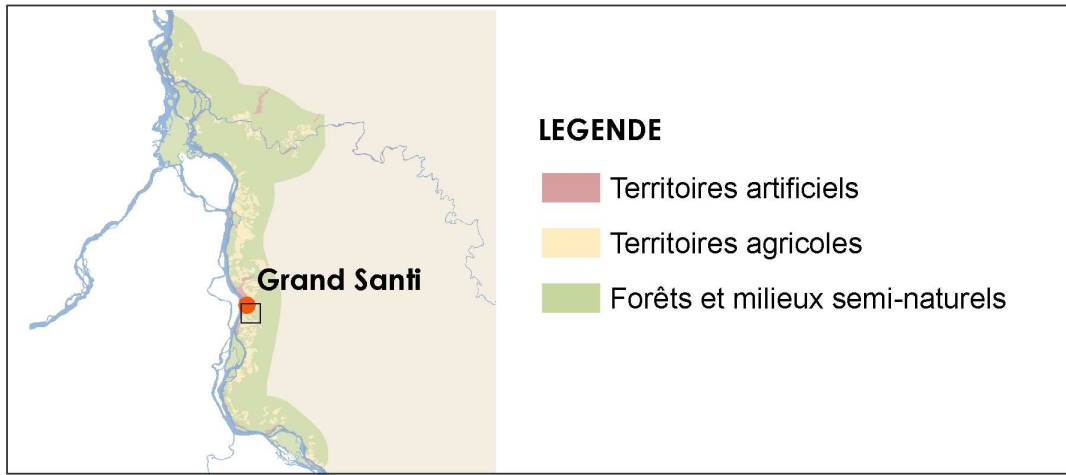


Figure 11 - Illustration de la perte de forêts et milieux semi-naturels au profit des territoires anthropiques



## **IV - DYNAMIQUE DES CHANGEMENTS D'OCCUPATION DES SOLS 2005-2011**

---

Les pertes et gains de surfaces de chaque grand type d'occupation des sols sur le territoire permettent d'en comprendre la dynamique.

Les tableaux suivants offrent une vision globale de ces évolutions sur trois périodes : 2005-2008, 2008-2011 et 2005-2011.

## IV. 1 - Apatou

Apatou															
Surface d'étude : 6553 ha	Année	2005		2005 - 2008		2008		2008 - 2011		2011		2005 - 2011		Tendances	
		Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation		Taux de variation annuel moyen
Poste	1 - Territoires artificialisés	402	6%	89	22%	492	8%	79	16%	570	9%	168	42%	6%	
	2 - Territoires agricoles	1 234	19%	239	19%	1 473	22%	57	4%	1 530	23%	296	24%	4%	
	3 - Forêts et milieux semi-naturels	4 916	75%	-928	-7%	4 588	70%	-135	-3%	4 453	68%	-464	-9%	-2%	
	4 - Zones humides	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	
	5 - Surfaces en eau	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	

Sur le territoire d'Apatou, la croissance des milieux artificialisés entre 2005 et 2011 est de 42%, dont la majeure partie en "zones urbanisées". A noter l'apparition sur Apatou des "Mines, décharges et chantiers" à partir de 2008, poste absent en 2005.

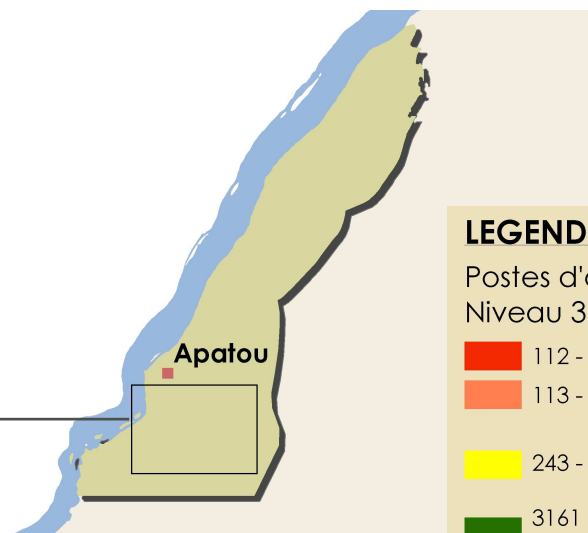
Les "territoires agricoles" croissent de 24 % ; ce sont les abattis itinérants.

Les milieux naturels perdent 9 % dont 11 % pour les forêts (350 ha).

Figure 12 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 1 – à Apatou

Surface d'étude : 6553 ha		Apatou															
		Poste	Année		2005		2005 - 2008		2008		2008 - 2011		2011		2005 - 2011		Tendances
			Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	Taux de variation annuel moyen	
Territoires artificialisés	11 - Zones urbanisées	310	5%	80	26%	390	6%	70	18%	460	7%	150	48%	7%			
	12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	92	1%	0	0%	92	1%	8	8%	100	2%	7	8%	1%			
	13 - Mines, décharges et chantiers	0	0%	10	0%	10	0%	1	8%	11	0%	11	0%	0%			
	14 - Espaces verts artificialisés non agricoles	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	0%		
Territoires agricoles	21 - Terres arables	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	0%		
	22 - Cultures permanentes	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	0%		
	23 - Prairies	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	0%		
	24 - Zones agricoles hétérogènes	1234	19%	239	19%	1473	22%	57	4%	1580	23%	296	24%	4%			
Forêts et milieux semi-naturels	31 - Forêts	3313	51%	-183	-6%	3130	48%	-165	-5%	2964	45%	-349	-11%	-2%			
	32 - Milieux à végétation arbustive	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	0%		
	33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	0%		
	34 - Milieux naturels dégradés	1604	24%	-145	-9%	1459	22%	30	2%	1489	23%	-115	-7%	-1%			
Zones humides	41 - Zones humides intérieures	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	0%		
	42 - Zones humides maritimes	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	0%		
Surfaces en eau	51 - Eaux continentales	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	0%		

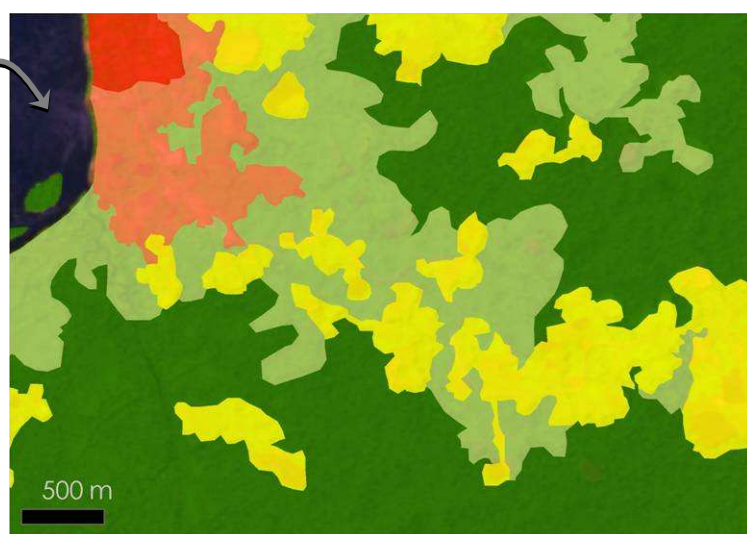
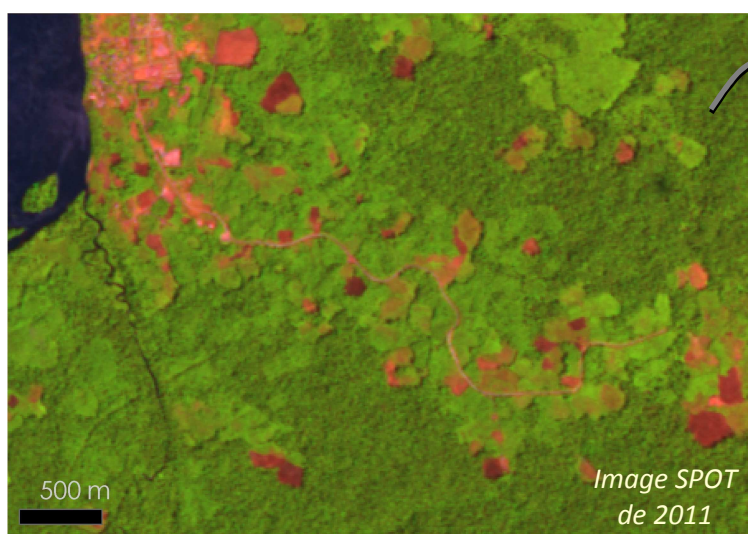
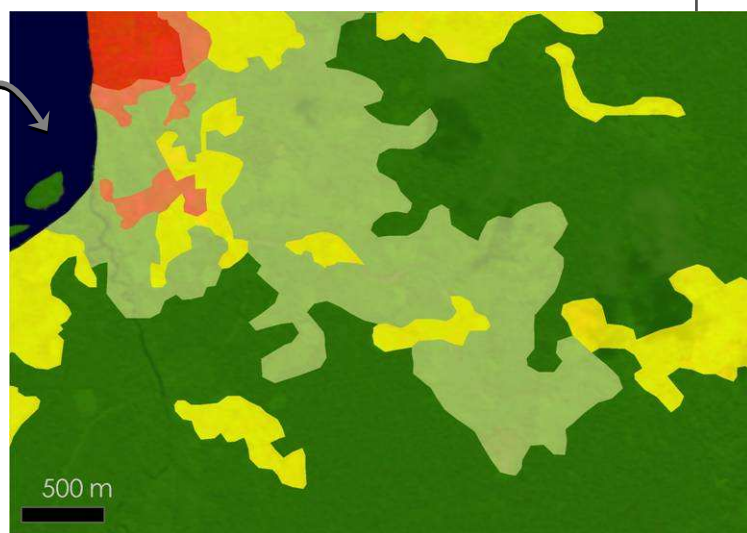
Figure 13 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 2 - à Apatou



### LEGENDE

Postes d'occupation du sol  
Niveau 3

- 112 - Tissu urbain discontinu
- 113 - Bâti isolé
- 243 - Système cultural et parcellaire complexe
- 3161 - Forêt haute humide sempervirente sur sol ferrallitique des collines et plateaux
- 343 - Forêt et végétation arbustive en mutation (dégradation / recolonisation)



**Figure 14 - Développement des territoires artificiels et agricoles au détriment de la forêt au sud d'Apatou**

## IV. 2 - Grand Santi

Grand-Santi															
Surface d'étude : 15337 ha	Année	2005		2005 - 2008		2008		2008 - 2011		2011		2005 - 2011		Tendances	
		Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation		Taux de variation annuel moyen
	1 - Territoires artificialisés	275	2%	58	21%	333	2%	62	19%	395	3%	120	44%	6%	
	2 - Territoires agricoles	1 766	12%	429	24%	2 195	14%	368	17%	2 563	17%	797	45%	6%	
	3 - Forêts et milieux semi-naturels	13 278	87%	-487	-4%	12 791	83%	-430	-3%	12 360	81%	-918	-7%	-1%	
	4 - Zones humides	19	0%	0	0%	19	0%	0	0%	19	0%	0	0%	0%	
	5 - Surfaces en eau	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	

La croissance des "territoires artificialisés" à Grand Santi est de 44% entre 2005 et 2011, dont 42 % pour les "zones urbanisées", 86% pour les "zones industrielles" et 35% pour les "mines, décharges et chantiers"

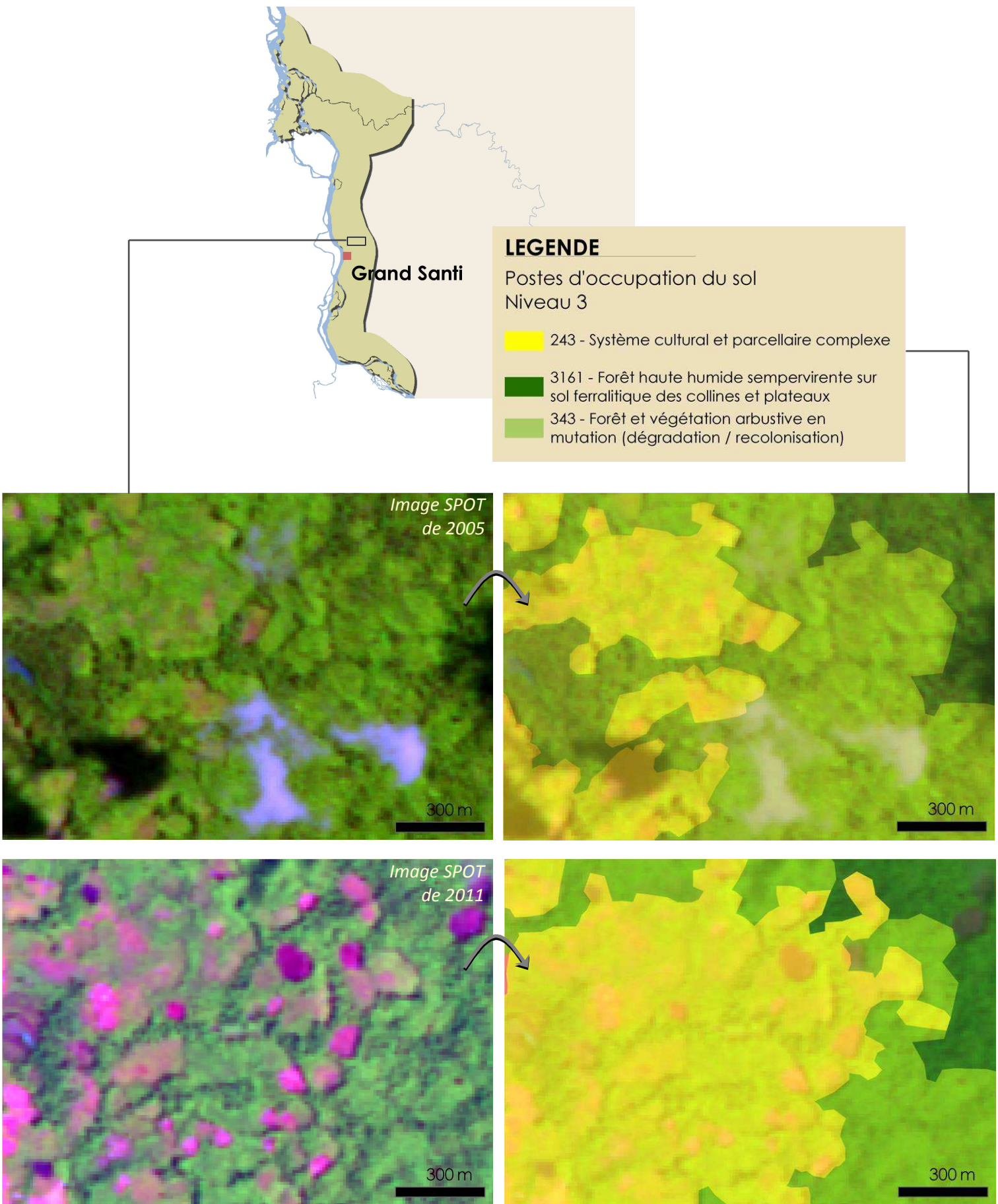
Les "territoires agricoles", quant à eux, croissent de 45 %.

Cela se fait au détriment des milieux naturels qui perdent 6 % de leur superficie, dont 6 % pour les forêts (600 ha).

Figure 15 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 1 - à Grand Santi

Surface d'étude : 15337 ha		Grand-Santi													
		Année		2005		2005 - 2008		2008		2008 - 2011		2011		2005 - 2011	
		Poste	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation annuel moyen	Tendances
Territoires artificialisés	11 - Zones urbanisées	179	1%	43	24%	222	1%	33	15%	255	2%	76	42%		
	12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	22	0%	0	0%	22	0%	19	86%	40	0%	19	86%		
	13 - Mines, décharges et chantiers	74	0%	15	20%	89	1%	11	12%	100	1%	26	35%		
	14 - Espaces verts artificialisés non agricoles	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
Territoires agricoles	21 - Terres arables	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
	22 - Cultures permanentes	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
	23 - Prairies	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
	24 - Zones agricoles hétérogènes	1766	12%	429	24%	2195	14%	368	17%	2563	17%	797	45%		
Forêts et milieux semi-naturels	31 - Forêts	9357	61%	-247	-3%	9110	59%	-344	-4%	8766	57%	-591	-6%		
	32 - Milieux à végétation arbustive	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
	33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		
	34 - Milieux naturels dégradés	3921	26%	-240	-6%	3680	24%	-87	-2%	3594	23%	-327	-8%		
Zones humides	41 - Zones humides intérieures	19	0%	0	0%	19	0%	0	0%	19	0%	0	0%		
42 - Zones humides maritimes	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%			
Surfaces en eau	51 - Eaux continentales	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%		

Figure 16 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 2 – à Grand Santi



**Figure 17 - Développement des territoires agricoles au détriment de la forêt au sud de l'aérodrome de Grand Santi**

## IV. 3 - Papaïchton

Papaïchton															
Surface d'étude : 3866 ha	Année	2005		2005 - 2008		2008		2008 - 2011		2011		2005 - 2011		Tendances	
		Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation		Taux de variation annuel moyen
	1 - Territoires artificialisés	119	3%	43	37%	162	4%	7	5%	170	4%	51	43%	6%	
	2 - Territoires agricoles	305	8%	205	67%	510	13%	52	10%	561	15%	257	84%	11%	
	3 - Forêts et milieux semi-naturels	3 442	89%	-248	-7%	3 194	83%	-59	-2%	3 135	81%	-308	-9%	-2%	
	4 - Zones humides	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	
	5 - Surfaces en eau	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	

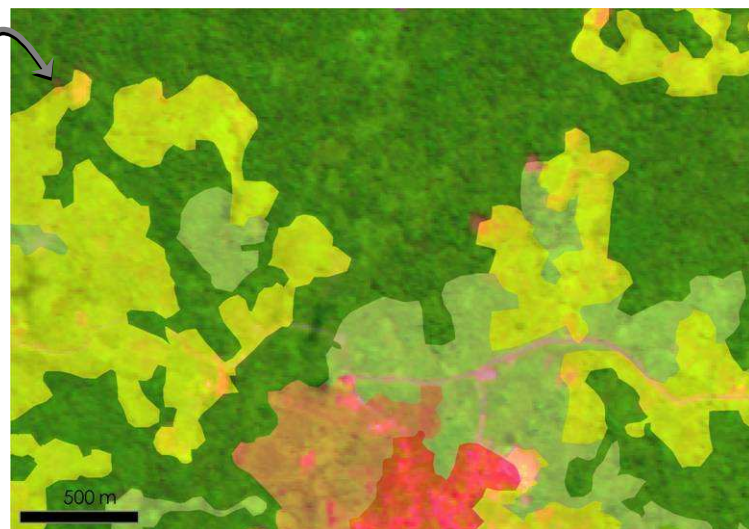
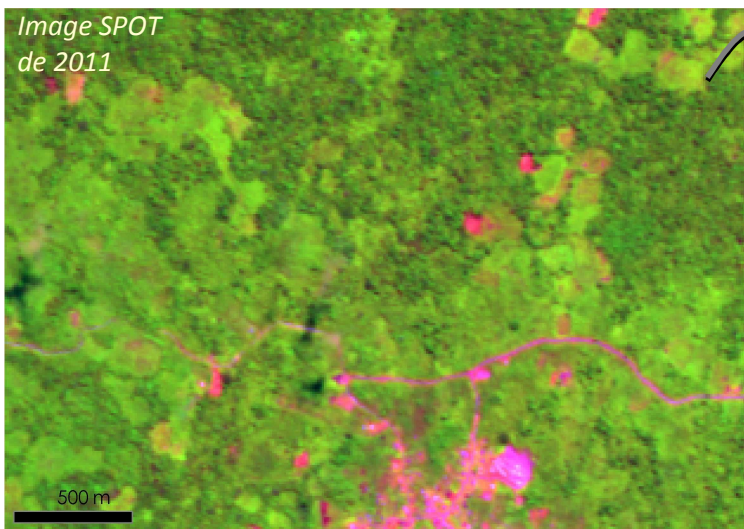
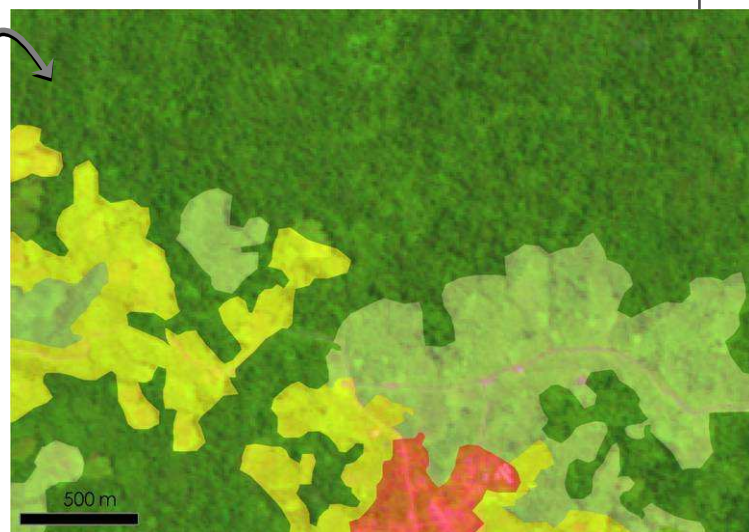
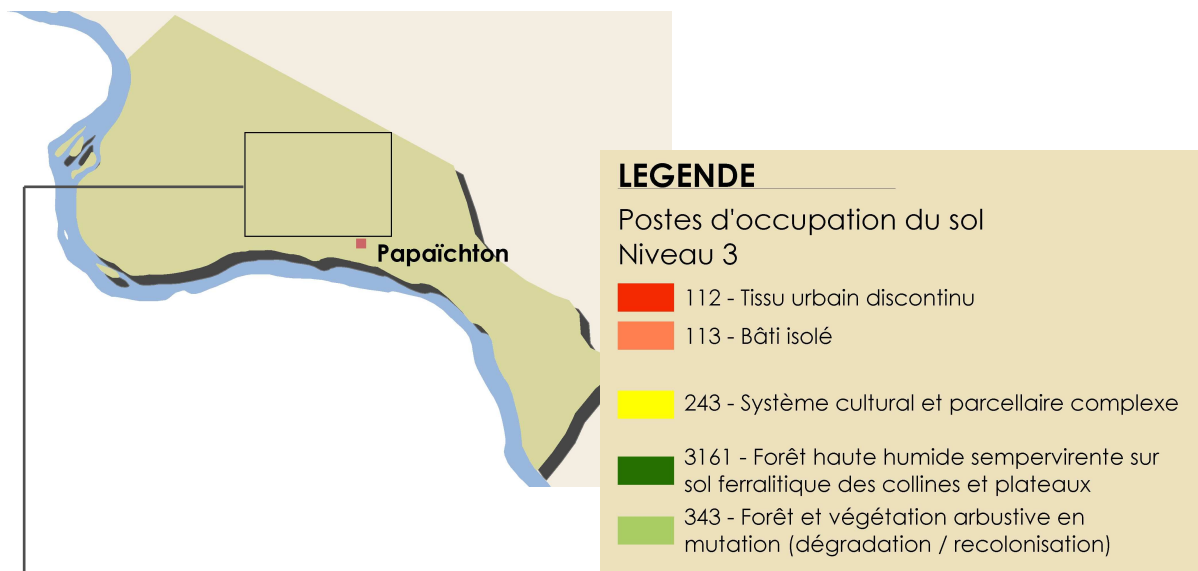
Sur le secteur étudié de Papaïchton, la croissance des "territoires artificialisés" est de 43 %, ce qui ne représente que 51 ha, entre 2005 et 2011, dont la majeure partie en "zones urbanisées". L'expansion des "territoires agricoles", quant à elle, est soutenue puisque ceux-ci augmentent de 84 % entre 2005 et 2011, soit plus de 250 ha. Cela se fait au détriment des milieux naturels qui perdent 9 % de leur superficie, dont 250 ha pour les forêts.

Figure 18 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 1 - à Papaïchton



Surface d'étude : 3866 ha		Papaïchton												
		Année		2005		2005 - 2008		2008		2008 - 2011		2011		2005 - 2011
Poste	Année	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Tendances
		Territoires artificialisés	11 - Zones urbanisées	119	3%	38	32%	157	4%	4	3%	162	4%	43
12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	0		0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
13 - Mines, décharges et chantiers	0		0%	5	0%	5	0%	3	63%	8	0%	8	0%	
14 - Espaces verts artificialisés non agricoles	0		0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
Territoires agricoles	21 - Terres arables	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
	22 - Cultures permanentes	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
	23 - Prairies	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
	24 - Zones agricoles hétérogènes	305	8%	205	67%	510	13%	52	10%	561	15%	257	84%	
Forêts et milieux semi-naturels	31 - Forêts	2667	69%	-164	-6%	2503	65%	-85	-3%	2418	63%	-250	-9%	
	32 - Milieux à végétation arbustive	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
	33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
	34 - Milieux naturels dégradés	775	20%	-84	-11%	691	18%	26	4%	717	19%	-58	-8%	
Zones humides	41 - Zones humides intérieures	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
	42 - Zones humides maritimes	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	
Surfaces en eau	51 - Eaux continentales	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	

Figure 19 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 2 - à Papaïchton



**Figure 20 - Développement des territoires agricoles et artificiels au détriment de la forêt au nord de Papaïchton**

## IV. 4 --Maripasoula

Maripasoula																
Surface d'étude : 13922 ha		2005		2005 - 2008		2008		2008 - 2011		2011		2005 - 2011		Tendances		
Poste	Année	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Taux de variation annuel moyen	Tendances	
		1 - Territoires artificialisés		596	4%	114	19%	710	5%	28	4%	737	5%	141	24%	4%
2 - Territoires agricoles		748	5%	204	27%	953	7%	368	39%	1 321	9%	572	76%	10%		
3 - Forêts et milieux semi-naturels		12 578	90%	-318	-3%	12 260	88%	-396	-3%	11 864	85%	-714	-6%	-1%		
4 - Zones humides		0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		
5 - Surfaces en eau		0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		

Les "territoires artificialisés" de Maripasoula augmentent de 24 % entre 2005 et 2011, dont 8% pour les "zones urbanisées", 40% pour les "zones commerciales" et 48 % pour les "Mines, décharges et chantiers" (plus de 100 ha à attribuer à l'activité minière).

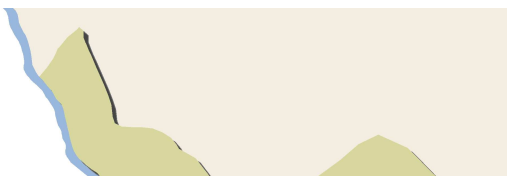
L'expansion des "territoires agricoles" est soutenue : 76 %, à savoir plus 570 ha d'abattis supplémentaires entre 2005 et 2011.

Cela se fait au détriment des milieux naturels qui perdent 6 % de leur superficie, dont 808 ha pour les forêts, ce qui représente environ 120 ha de déforestation annuelle.

Figure 21 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 1 - à Maripasoula

Surface d'étude : 13922 ha		Maripasoula													
		2005		2005 - 2008		2008		2008 - 2011		2011		2005 - 2011		Tendances	
Territoires artificialisés	Poste	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation annuel moyen		
		Territoires artificialisés	11 - Zones urbanisées	353	3%	18	5%	371	3%	10	3%	381	3%	27	8%
12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	33		0%	9	27%	41	0%	4	11%	46	0%	13	40%	6%	
13 - Mines, décharges et chantiers	210		2%	87	41%	297	2%	14	5%	311	2%	101	48%	7%	
14 - Espaces verts artificialisés non agricoles	0		0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	
Territoires agricoles	21 - Terres arables	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	
	22 - Cultures permanentes	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	
	23 - Prairies	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	
	24 - Zones agricoles hétérogènes	748	5%	204	27%	953	7%	368	39%	1321	9%	572	76%	10%	
Forêts et milieux semi-naturels	31 - Forêts	11200	80%	-537	-5%	10663	77%	-271	-3%	10392	75%	-808	-7%	-1%	
	32 - Milieux à végétation arbustive	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	
	33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	
	34 - Milieux naturels dégradés	1378	10%	220	16%	1597	11%	-125	-8%	1472	11%	95	7%	1%	
Zones humides	41 - Zones humides intérieures	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	
	42 - Zones humides maritimes	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	
Surfaces en eau	51 - Eaux continentales	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%	

Figure 22 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 2 - à Maripasoula



## LEGENDE

Postes d'occupation du sol  
Niveau 3

112 - Tissu urbain discontinu	243 - Système cultural et parcellaire complexe
113 - Bâti isolé	3161 - Forêt haute humide sempervirente sur sol ferrallitique des collines et plateaux
114 - Habitat pluridisciplinaire	317 - Forêt inondable ou marécageuse primaire
122 - Réseau routier et réseau de communication et espace associé	341 - Forêt dégradée de terre ferme
124 - Aéroport	343 - Forêt et végétation arbustive en mutation (dégradation / recolonisation)
131 - Extraction de matériaux	

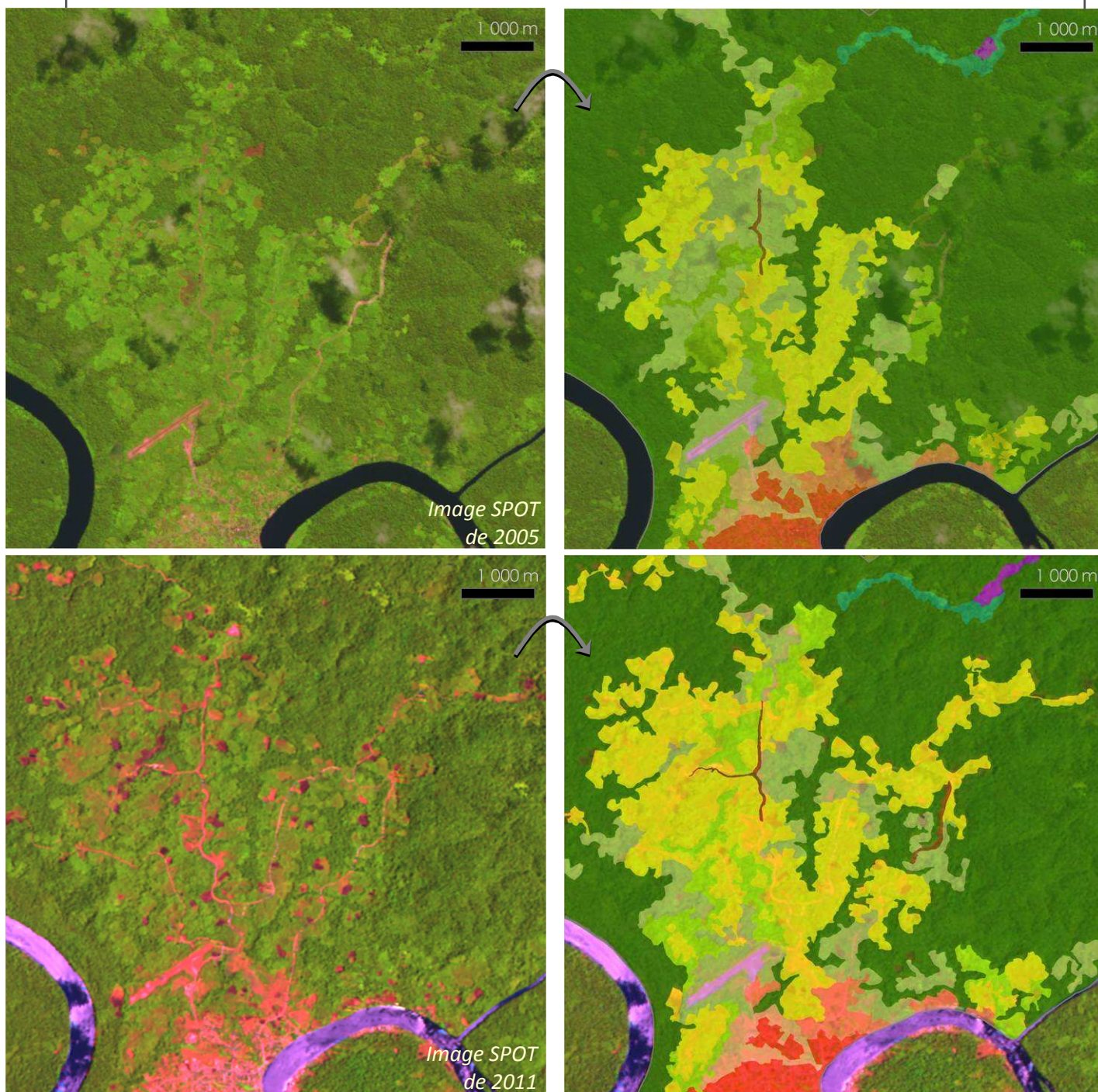


Figure 23 - Développement des territoires agricoles et artificiels au détriment de la forêt au nord de Maripasoula

## IV. 5 - Saül

Saül																		
Surface d'étude : 16965 ha	Année	2005		2005 - 2008		2008		2008 - 2011		2011		2005 - 2011		Tendances				
		Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation		Taux de variation annuel moyen			
1 - Territoires artificialisés		95	1%	69	73%	164	1%	5	3%	168	1%	74	78%	10%				
	2 - Territoires agricoles		0	0%	9	-	9	0%	35	410%	43	0%	43	-		-		
		3 - Forêts et milieux semi-naturels		16 870	99%	-77	0%	16 793	99%	-40	0%	16 753	99%	-117		-1%	0%	
			4 - Zones humides		0	0%	0	-	0	0%	0	0%	0	0%		0	-	-
				5 - Surfaces en eau		0	0%	0	-	0	0%	0	0%	0		0%	0	-

La croissance des "territoires artificialisés" à Saül représente 78% d'augmentation entre 2005 et 2011, à savoir 74 ha dont 57 ha pour le poste "Mines, décharges et chantiers".

Il faut noter l'apparition des "territoires agricoles", inexistantes en 2005 et représentant 43 ha en 2011.

Les milieux naturels perdent 117 ha, dont 86% pour les forêts.

Figure 24 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 1 - à Saül

Surface d'étude : 16965 ha		Saül														
		Année		2005		2005 - 2008		2008		2008 - 2011		2011		2005 - 2011		Tendances
Poste	Année	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	%	Surface (ha)	Taux de variation	Surface (ha)	Taux de variation annuel moyen	Tendances
		Territoires artificialisés	11 - Zones urbanisées	62	0%	12	19%	74	0%	-1	-1%	73	0%	11	18%	3%
12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	33		0%	0	0%	33	0%	6	17%	39	0%	6	17%	3%		
13 - Mines, décharges et chantiers	0		0%	57	0%	57	0%	0	0%	57	0%	57	0%	0%		
14 - Espaces verts artificialisés non agricoles	0		0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		
Territoires agricoles	21 - Terres arables	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		
	22 - Cultures permanentes	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		
	23 - Prairies	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		
	24 - Zones agricoles hétérogènes	0	0%	9	0%	9	0%	35	410%	43	0%	43	0%	0%		
Forêts et milieux semi-naturels	31 - Forêts	15662	92%	-60	0%	15602	92%	-26	0%	15576	92%	-86	-1%	0%		
	32 - Milieux à végétation arbustive	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		
	33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		
	34 - Milieux naturels dégradés	1208	7%	-18	-1%	1190	7%	-13	-1%	1177	7%	-31	-3%	0%		
Zones humides	41 - Zones humides intérieures	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		
	42 - Zones humides maritimes	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		
Surfaces en eau	51 - Eaux continentales	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%		

Figure 25 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 2 - à Saül

## CONCLUSION

---

Cette étude présente l'occupation du sol, ses évolutions et ses dynamiques sur 5 territoires isolés de Guyane, à savoir Apatou, Grand Santi, Papaïchton, Maripasoula et Saül.

Apatou est depuis 2010 reliée au réseau routier, Grand Santi, Papaïchton, Maripasoula sont accessibles par voie aérienne et par le fleuve ; quant à Saül, l'avion reste l'unique moyen d'accès.

Ce travail traite également la comparaison des modifications de l'occupation du sol sur deux périodes équivalentes de trois ans : 2005-2008 et 2008-2011, ce qui permet la mise en exergue des dynamiques à l'œuvre sur ces territoires.

Il ressort que les territoires artificialisés et agricoles sont en forte progression mais ne représentent pas dans l'absolu de grandes superficies.

Toutefois, la croissance de plus en plus forte des zones agricoles observées sur le littoral ne s'applique pas ici. En effet, le système agricole est basé sur la rotation des terres et compte tenu du fait qu'il n'y a sur ces zones pas ou peu de pression foncière, les terres agricoles retournent dans la catégorie "milieux naturels", plus précisément dans le poste "forêts dégradées" au bout de quelques années de jachère. Ainsi, le milieu naturel est dans une certaine mesure préservé.

Quant aux augmentations des zones anthropisées, elles se sont essentiellement produites entre 2005 et 2008

Les forêts touchées par ce phénomène perdent quant à elles 7 % de leur surface en moyenne, sauf sur Saül (1 %), ce qui représente plus de 2 000 ha pour l'ensemble des communes étudiés ; toutefois cela ne peut être comparé au littoral du fait des emprises d'étude délimitées uniquement sur les périmètres anthropisés.

Cette étude permet de jeter les bases d'un premier suivi diachronique de 5 territoires de l'intérieur et d'analyser l'état de l'occupation des sols dans des communes fortement isolées au sein du massif forestier guyanais. Elle met en évidence les dynamiques de développement de ces secteurs ainsi que les premiers effets du désenclavement (route d'Apatou, piste de liaison Papaïchton/Maripasoula, piste de desserte du site aurifère de Yaou).

Les milieux naturels, pour la plupart forestiers, représentent encore la majeure partie de l'espace mais sont en régression sur les périmètres étudiés au profit de l'agriculture sur brûlis et des territoires artificialisés. Il ressort cependant de cette étude que les milieux naturels ne sont que très faiblement impactés sur ces communes de l'intérieur et qu'un développement local adapté et respectueux de son environnement peut encore y être déployé.



## V - TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

<i>Figure 1 – Informations sur les territoires d'étude</i> .....	4
<i>Figure 2 - Emprises des territoires étudiés</i> .....	5
<i>Figure 3 - Nomenclature de l'"Expertise Littoral "</i> .....	6
<i>Figure 4 - Tableau des types d'occupation des sols – niveau 1 - par territoire en 2011</i> .....	8
<i>Figure 5 - Tableau des types d'occupation des sols – niveau 2 - par territoire en 2011</i> .....	9
<i>Figure 6 : Occupation du sol en 2011 à Apatou</i> .....	11
<i>Figure 7 : Occupation du sol en 2011 à Grand Santi</i> .....	12
<i>Figure 8 - Occupation du sol en 2011 à Maripasoula et Papaïchton</i> .....	13
<i>Figure 9 - Occupation du sol en 2011 à Maripasoula et Papaïchton</i> .....	14
<i>Figure 10 - Différences de superficies par type d'occupation du sol et par territoire entre 2005 et 2011</i> .....	15
<i>Figure 11 - Illustration de la perte de forêts et milieux semi-naturels au profit des territoires anthropiques</i> .....	16
<i>Figure 12 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 1 - à Apatou</i> .....	18
<i>Figure 13 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 2 - à Apatou</i> .....	19
<i>Figure 14 - Développement des territoires artificiels et agricoles au détriment de la forêt au sud d'Apatou</i> .....	20
<i>Figure 15 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 1 - à Grand Santi</i> .....	21
<i>Figure 16 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 2 - à Grand Santi</i> .....	22
<i>Figure 17 - Développement des territoires agricoles au détriment de la forêt au sud de l'aérodrome de Grand Santi</i> .....	23
<i>Figure 18 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 1 - à Papaïchton</i> .....	24
<i>Figure 19 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 2 - à Papaïchton</i> .....	25
<i>Figure 20 - Développement des territoires agricoles et artificiels au détriment de la forêt au nord de Papaïchton</i> .....	26
<i>Figure 21 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 1 - à Maripasoula</i> .....	27
<i>Figure 22 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 2 - à Maripasoula</i> .....	28
<i>Figure 23 - Développement des territoires agricoles et artificiels au détriment de la forêt au nord de Maripasoula</i> .....	29
<i>Figure 24 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 1 - à Saül</i> .....	30
<i>Figure 25 - Dynamique d'occupation du sol – niveau 2 - à Saül</i> .....	31

\* Ces figures utilisent une représentation graphique vectorielle avec un contour qui surestime le rendu visuel des surfaces.

## VI - TABLE DES REFERENCES

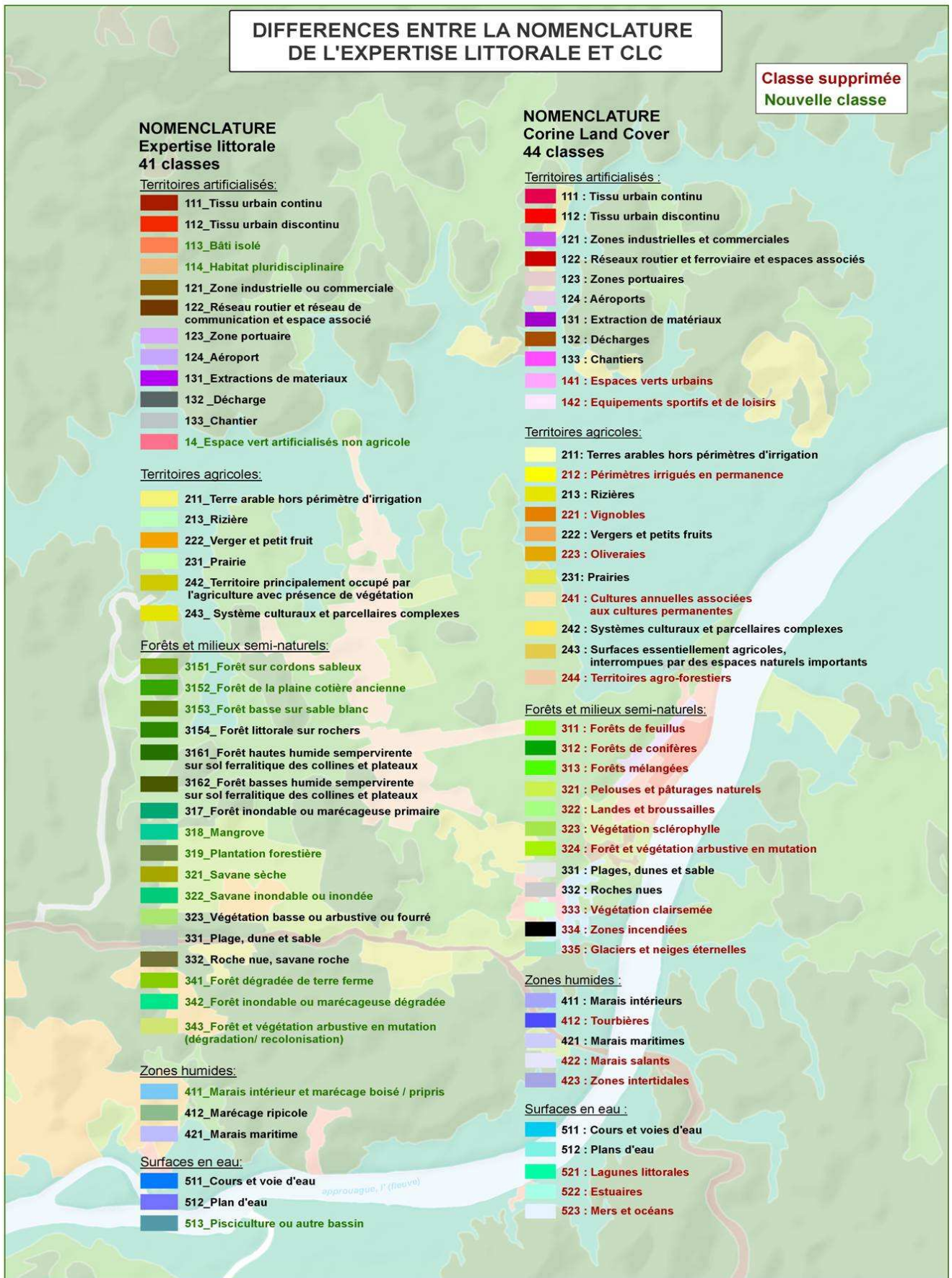
---

La table des références présente les données utilisées pour l'Expertise Littoral et les figures associées.

- **Images SPOT-5 (© Astrium, distribuées par la station SEAS)**  
Figures 6, 7, 8, 9, 11, 14, 17, 20, 23
- **BD Ortho 2005 (© IGN)**  
Page de garde, Figure 2, Annexe 2
- **SRTM 90 (© USGS)**  
Figure 2

# Annexe 1

## Différences entre les nomenclatures « Expertise littoral » et « Corine Land Cover »



## Annexe 2

### Description détaillée de chaque type d'occupation du sol

# I – Territoires artificialisés

## 11 - Zones urbanisées

### 111 - Tissu urbain continu

#### Description :

Espaces structurés par des bâtiments. Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes couvrent la quasi totalité du sol. La végétation non linéaire et le sol nu sont exceptionnels.



## 11 - Zones urbanisées

### 112 - Tissu urbain discontinu

#### Description :

Espaces structurés par des bâtiments. Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes coexistent avec des surfaces végétalisées et du sol nu, qui occupe de manière discontinue des surfaces non négligeables.



## 11 - Zones urbanisées

### 113 - Bâti isolé

#### Description :

Espaces en grande partie végétalisés (forêts et végétation basse), entrecoupés d'habitations individuelles. Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement recouvertes représentent moins de 30% de la surface totale.



## 11 - Zones urbanisées

### 114 - Habitat pluridisciplinaire

#### Description :

Espaces mixtes regroupant des milieux naturels, semi-naturels ou fortement dégradés, des habitations individuelles précaires (carbets) et des cultures vivrières (abattis).

Contrairement au poste « bâti isolé », la voirie est rarement bitumée et les réseaux sont souvent inexistants. Ce poste regroupe les fronts pionniers.



## 12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication

### 121- Zones industrielles ou commerciales

#### Description :

Zones recouvertes artificiellement (zones cimentées, goudronnées, asphaltées ou stabilisées : terre battue par exemple), avec peu de végétation comprenant tout le complexe industriel ou commercial (chemins d'accès, parking,...).



## 12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication

### 122 - Réseaux routiers et de communication et espaces associés

#### Description :

Routes et espaces associés (zones défrichées, lignes électriques,...) ayant une largeur minimale de 50 m.



## 12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication

### 123- Zones portuaires

#### Description :

Infrastructures des zones portuaires, y compris les quais, les chantiers navals et les ports de plaisance.



## 12 - Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication

### 124- Aéroports

#### Description :

Infrastructures des aéroports : pistes, bâtiments et surfaces associées.



## 13 - Mines, décharges et chantiers

### 131- Extraction de matériaux

#### Description :

Extraction de matériaux à ciel ouvert (sablères, carrières, mines,...).



## 13 - Mines, décharges et chantiers

### 132- Décharges

#### Description :

Décharges des collectivités publiques.  
Pour cette classe, la taille minimale surfacique est abaissée à 2,5 ha.



## 13 - Mines, décharges et chantiers

### 133- Chantiers

#### Description :

Espaces en constructions, excavations et sols remaniés.



## 14 - Espaces verts artificialisés, non agricoles

#### Description :

Espaces végétalisés, inclus ou non dans le tissu urbain (parcs de loisirs, terrains de golf,...).



## II – Territoires agricoles

### 21 - Terres arables

211- Terres arables hors périmètres d'irrigation

**Description :**

Céréales, légumineuses de plein champ, cultures fourragères, plantes sarclées et jachères.

En Guyane ce poste est essentiellement occupé par les cultures de cannes à sucre.



### 21 - Terres arables

213- Rizières

**Description :**

Surfaces aménagées pour la culture du riz.



### 21 - Cultures permanentes

222 - Vergers et petits fruits

**Description :**

Parcelles plantées d'arbres fruitiers ou d'arbustes fruitiers.





## 21 - Prairies

### 231 - Prairies

#### Description :

Surfaces enherbées denses de composition floristique constituée essentiellement de graminées, généralement pâturées.

Les bâtiments d'élevage sont inclus dans ce poste.



## 24 - Zones agricoles hétérogènes

### 242 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes

#### Description :

Juxtaposition de petites parcelles de cultures annuelles diversifiées, de prairies et/ou de cultures permanentes.

En Guyane, ce poste contient les abattis et jardin vivrier.



## 24 - Zones agricoles hétérogènes

### 243 - Territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation

#### Description :

Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants.

En Guyane, ce poste inclut les abattis itinérant, culture traditionnelle des peuples bushinengués ou amérindiens qui consiste à cultiver une parcelle quelques années avant de laisser la forêt se régénérer.



## III – Forêts et milieux semi-naturels

### 31 - Forêts

315 - Forêts humides sempervirentes  
de terre ferme de la plaine côtière  
*3151 - Forêts sur cordons sableux*

#### Description :

Forêts se développant sur des bandes  
sableuses parallèles au rivage actuel et  
traversant les marais.

La canopée est très irrégulière avec un  
mélange de gros houppiers et de palmiers  
(awara,...)



### 31 - Forêts

315 - Forêts humides sempervirentes  
de terre ferme de la plaine côtière  
*3152 – Forêts de la plaine côtière  
ancienne*

#### Description :

Forêts sur terres basses (altitude inférieure à  
15 m) se situant en retrait des forêts sur  
cordons sableux et des marécages.

La canopée est irrégulière.



### 31 - Forêts

315 - Forêts humides sempervirentes  
de terre ferme de la plaine côtière  
*3153 - Forêts basses sur sable blanc*

#### Description :

Formation arborescente à petit houppier,  
relativement basse, se développant sur sol  
pauvre constitué de sable blanc. Cette  
formation se développe seulement sur le  
nord-ouest de la Guyane.



### 31 - Forêts

315 - Forêts humides sempervirentes  
de terre ferme de la plaine côtière  
*3154 - Forêts littorales sur sols rocheux*

#### Description :

Forêts se développant sur les sites où le socle précambrien atteint la mer.

Elle se limite aux pointes de Montabo, Bourda, Montravel et Mahury sur la presqu'île de Cayenne et à la Montagne d'argent et la fausse Montagne d'argent entre les embouchures de l'Oyapock et l'Approuague.



### 31 - Forêts

316 - Forêts humides sempervirentes  
sur sol ferrallitique des collines et  
plateaux  
*3161 - Forêts hautes*

#### Description :

Forêts hautes, à houppiers irréguliers, qui se développent sur le socle précambrien, par opposition aux sédiments marins de la plaine côtière, qui forme un paysage de collines ou de plateaux.



### 31 - Forêts

316 - Forêts humides sempervirentes  
sur sol ferrallitique des collines et  
plateaux  
*3162 - Forêts basses*

#### Description :

Forêts basses ou rabougries se développant sur des sommets de montagne (altitude supérieure à 200 mètres) comportant une cuirasse latéritique ou sol aminci (saprolithe).



## 31 - Forêts

### 317 - Forêts inondables ou inondées primaires

#### Description :

Formation arborescente régulièrement ou continuellement inondée ou marécageuse ayant subi peu de pression anthropique.



## 31 - Forêts

### 318 - Mangroves

#### Description :

Formation arborescente constituée de palétuviers, située sur la zone de balancement des marais.



## 31 - Forêts

### 319 - Plantations forestières

#### Description :

Formation arborescente artificielle, souvent composée d'espèces importées (Pin).



## 32 - Milieux à végétation arbustive

### 321- Savanes sèches

#### Description :

Formation végétale naturelle ou semi naturelle composée principalement de plantes herbacées vivaces.



## 32 - Milieux à végétation arbustive

### 322- Savanes inondables

#### Description :

Formation végétale naturelle ou semi naturelle composée principalement de plantes herbacées vivaces, régulièrement inondée lors de la saison des pluies.



## 32 - Milieux à végétation arbustive

### 323 - Végétations basses ou arbustives ou fourrés

#### Description :

Formation végétale basse (arbustive, fourrés,...) ayant subi peu de pression anthropique.



### 33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation

331- Plages, dunes et sables

#### Description :

Les plages, les dunes et les étendues de sables des milieux littoraux.



### 33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation

332- Roches nues, savanes roches

#### Description :

Surfaces de roches affleurantes, avec une végétation inexistante ou extrêmement basse.



### 34 - Milieux naturels dégradés

341- Forêts dégradées de terre ferme

#### Description :

Formation arborescente ayant subi une forte pression anthropique.



### 34 - Milieux naturels dégradés

342- Forêts inondables ou marécageuses dégradées

#### Description :

Formation arborescente régulièrement inondée ou marécageuse ayant subi une forte pression anthropique.



### 34 - Milieux naturels dégradés

343- Forêts et végétations arbustives en mutation

#### Description :

Formation végétale fortement perturbée résultant d'une forte dégradation (déforestation, défrichage,...) ou d'une re-colonisation par la forêt.

Cette classe contient aussi les sols nus, venant juste d'être défrichés.



## 41 - Zones humides intérieures

### 411 - Marais intérieurs et marécages boisés

#### Description :

Terres basses inondées en saison des pluies et plus ou moins saturées d'eau toute l'année. Appelées localement Pripris.



## 41 - Zones humides intérieures

### 412 - Marécages ripicoles

#### Description :

Végétation marécageuse basse de bord de rivières soumise à l'influence des marais, inondée quasiment toute l'année.



## 42 - Zones humides maritimes

### 421 - Marais maritimes

#### Description :

Terres basses avec végétation, situées au dessus du niveau de marée haute, susceptibles cependant d'être inondées par les eaux de mers.





## 51 - Eaux continentales

### 512 - Plans d'eau

#### Description :

Etendues d'eau, naturelles ou artificielles.



## 51 - Eaux continentales

### 513 - Pisciculture ou autres bassins

#### Description :

Bassins artificiels de décantation ou pouvant servir à la pisciculture.

